

Gaza : entre occupations et résistances de 1967 à 2009

DAHA CHERIF BA
UNIVERSITE CHEIKH ANTA
DIOP DE DAKAR, SENEGAL

Abstract

In the aftermath of the over-equipped Israeli armed forces' victory in 1967, a large number of places and strategic sites of crucial importance have simply been wrested and progressively invested and then durably occupied by small contingents of euphoric Israelis strongly galvanized by the military successes achieved by their generals. Regarded as colonies by some, and also by those who advocate the Palestinian cause, yet taken as legitimate settlements for Jewish occupants, those much coveted lands are 136 in the West Bank and 19 in the narrow Gaza Strip for a total population of 208,000 Israelis living among 4 million Palestinians. Those occupations have however aroused much reticence on behalf of successive Israeli governments. It is quite meaningful that in the 1993 Oslo agreements on the recognition by Israel of the Palestinian authority, it has been able to obtain the maintenance of Israeli colonies in Palestinian territory. For that purpose, some roads have been exclusively built within Palestinian territory so as to connect those colonies to the Israeli territory. In any way, that situation is unbearable both for Palestinians living under occupation and Israeli colonists altogether? In short then, the germs of Palestinian people's resistance have been there since the foundation of the Hebrew state, and the resistance has inevitably been organized against Zionist forces settled in Arab land. To understand the grounds of the Palestinian people's resistance, it matters to dig into the genesis of the very complex relationship between Palestine and Israel. First and foremost, we make a short historical survey of the most outstanding facts in what has been called "the Palestinian question" including the First Intifada, and the Second Intifada. Then, we present the historical dimensions of the Gaza Strip, starting from the 13th century A.D. until the Israeli occupation which starts in 1967, including the Egyptian preeminence in its geographical, demographic, urban and economic aspects. Thirdly, we analyze the repressive policies carried out by Israeli forces on the populations of Gaza; then the irresistible irruption of the Hamas forces into Gaza in the political spectrum and on the field of resistance against the Israeli annexing forces. We examine the course of those forces of resistance from the armed struggle to its acquisition of political and administrative power, as backed by a policy of pragmatic negotiations. Lastly, we try to see how the advent of US President Barack Obama could open new perspectives for lasting peace in Palestine and the broader region of the Middle-East.

Mots-clés : Gaza, Palestine, Intifada, Barack Obama.

Introduction

A la suite de la victoire des forces armées israéliennes suréquipées en 1967, un grand nombre de lieux et de sites stratégiques d'une importance capitale ont tout simplement été arrachés et progressivement investis et occupés durablement par de petits contingents d'Israéliens euphoriques et fortement enthousiasmés par les succès remportés par leurs généraux. Ces actions continues et soutenues envers les terres arabes palestiniennes seraient fondées et exhortées par des fondements bibliques qui auraient mentionné depuis la nuit des temps qu'inéluctablement ces lieux devraient, à nouveau, être réoccupés et repeuplés par le peuple juif. Colonies pour certains et pour ceux qui soutiennent la cause palestinienne, implantations légitimes pour les occupants juifs, ces terres tant convoitées font 136 en Cisjordanie et 19 dans l'étroite bande de Gaza pour une population totale qui se chiffrait à 208 000 âmes israélites vivant au milieu de 4 millions de Palestiniens. Ces occupations en territoire palestinien ont par ailleurs suscité nombre de réticences de la part des gouvernements israéliens successifs. Le Goush Emounim ou « Bloc de la foi », une organisation créée en 1974 par des religieux sionistes pour la promotion et la défense et le développement des occupations juives dans les territoires palestiniens a joué un rôle éminent dans ce sens. Ce n'est pas pour rien qu'elle a réussi, lors des négociations qui ont abouti aux accords d'Oslo en 1993 favorables à la reconnaissance par Israël l'Autorité palestinienne à négocier le maintien des colonies en territoire palestinien. Des routes réservées exclusivement aux Israéliens ont été tracées en plein territoire de Palestine pour raccorder ces colonies au territoire israélien. Cette situation est en tout état de cause invivable, intenable, inacceptable pour les colons comme pour les Palestiniens qui vivent sous le régime de l'occupation. Bref, depuis la fondation de l'État hébreu en 1948, les germes de la résistance du peuple de Palestine étaient là et la résistance allait inévitablement s'organiser et faire face aux forces sionistes qui ont pris pieds en terre arabe. Alors, je me suis toujours posé ces questions : comme le font quotidiennement les populations de la Palestine, est-ce être terroriste que d'expulser sans tarder toute force militaire d'occupation sur son propre sol ? Est-ce être terroriste que de se défendre : sa dignité, son honneur, sa personne ? Est-ce être terroriste que de défendre la terre, les terres de ses ancêtres ? Est-ce être terroriste que de lutter par tous les moyens contre plus fort que soi pour obtenir la reconnaissance de sa personnalité juridique et son statut de nation libre à l'image de tous les peuples de la planète ? Est-ce être terroriste que de lutter pour la libération et l'affranchissement de toute tutelle coercitive ? Est-ce être terroriste que de lutter pour la paix intérieure et aux frontières qui garantisse et reconnaisse les limites légitimes de la nation palestinienne ? Pour comprendre les fondements de la résistance du peuple palestinien, nous devons interroger l'histoire des plus que complexes rapports entre la Palestine et Israël¹.

Dans un premier temps, nous présentons un bref rappel historique des faits saillants de ce qui est convenu d'appeler « la question palestinienne » : dont la Première Intifada, la

¹ Nous précisons à nos lecteurs que les données internes et externes de la crise israélo-palestinienne ont notablement changé depuis 2009, date à laquelle nous écrivions cette modeste contribution à la grave situation du peuple injustement opprimé, déraciné de Palestine. D'ailleurs, ne sommes-nous pas ici dans la zone du monde où l'histoire humaine s'accélère-t-elle à grande allure ?

Deuxième Intifada. Dans un second moment, nous présentons le territoire de Gaza dans ses dimensions historiques depuis le XIII^e siècle avant J. C., jusqu'à l'occupation israélienne à partir de 1967, en passant par la prééminence égyptienne et dans ses aspects géographiques, démographiques, urbains et économiques. Dans un troisième temps, nous nous arrêtons sur la politique de répression des forces israéliennes exercée sur les populations de Gaza, avant de nous intéresser à la fulgurante irruption des forces du Hamas à Gaza dans le lanterneau politique et sur le terrain de la résistance face aux forces annexionnistes israéliennes. Là, nous retraçons sa trajectoire, depuis la lutte armée jusqu'à sa prise du pouvoir politique et administratif soutenue par une stratégie de négociations pragmatiques. Enfin, nous tentons de poser quelques jalons pour une géopolitique du moment avec la nouvelle donne américaine : l'avènement du nouveau Président Barack Obama et le New Deal qu'il doit défendre et conduire à terme : déboucher sur la paix définitive en Palestine, dans le Moyen-Orient.

La question palestinienne : pour rappel

Les territoires palestiniens, occupés depuis 1967, font l'objet d'une colonisation israélienne qui implante villages et populations et multiplie les mesures vexatoires contre les « Palestiniens d'Israël » devenus des citoyens de seconde zone. La défense de la cause palestinienne va alors devenir, pour les régimes arabes nationalistes, un argument politique permettant d'asseoir leur légitimité. Le conflit israélo-arabe devient alors une « guerre de l'intérieur » opposant Israël à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) créée en 1964 et dirigée depuis 1969 par Yasser Arafat. La signature des accords de Camp David entre Israël et l'Égypte reste sans effets sur l'attitude de l'OLP vis-à-vis de l'État hébreu qui multiplie les actions terroristes à partir du territoire libanais, ce qui engendre l'opération « Paix en Galilée » qui conduit au massacre du camp palestinien de Sabra et Chatila.

Première Intifada et le projet de création d'une Palestine indépendante

La nécessité d'un processus de paix s'impose et trouve une première concrétisation avec l'accord israélo-libanais de 1983 et jordano-palestinien de 1985. Toutefois, ces avancées sont insuffisantes pour empêcher un soulèvement des populations palestiniennes des territoires occupés en 1987, qui prend le nom d'Intifada ou de « guerre des Pierres ». Il s'agit tout autant de voir se concrétiser l'espoir, vieux de 50 ans, de connaître une terre palestinienne autonome, que de protester contre les colonisations juives qui ont lieu sur ces territoires. La répression menée par l'armée israélienne, qui ne vient pas à bout de ce soulèvement, va paradoxalement relancer le processus de paix. L'OLP saisit là sa chance de se présenter comme le seul représentant du peuple palestinien. Yasser Arafat amende la Charte de l'OLP qui énonçait expressément la destruction de l'État d'Israël. Devenu selon sa propre expression « caduc », le texte de l'ancienne Charte est révisé, afin de reconnaître expressément le droit à Israël de vivre en sécurité à l'intérieur de ses frontières, ainsi que les résolutions 242 et 338 de l'ONU sur la partition de la Palestine.

Les accords arrachés à Washington

Les négociations s'engagent alors, selon une base de négociations qui propose la paix en échange de territoires pour les Palestiniens. Elles aboutissent à la signature des accords de Washington, négociés à Oslo, le 13 septembre 1993. Depuis cette date, une « autonomie » a été accordée en faveur de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, administrée par une autorité palestinienne présidée par Yasser Arafat. Les avancées du processus de paix se heurtent encore à des hostilités de part et d'autre, l'autonomie ne s'étant pas concrétisée par la constitution d'un État palestinien indépendant. Toutefois, il a le mérite d'avoir mis un terme à 50 ans de conflits entre les deux parties.

Un processus de paix « grippé » et deuxième Intifada

Cependant, les différents Premiers ministres qui se sont succédé à la tête d'Israël (Benyamin Netanyahu, Ehoud Barak et Ariel Sharon) et Yasser Arafat n'ont pu faire avancer le processus de paix. Bien au contraire, l'échec des sommets successifs, l'impossibilité de trouver un accord concernant le retour des réfugiés palestiniens, le statut du futur État palestinien et de la ville de Jérusalem, et la montée des partis radicaux, en Palestine comme en Israël, ont conduit à une reprise de la violence. À l'automne 2000, à la suite de la visite d'Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquées, une seconde Intifada voit le jour. L'escalade continue en 2001 avec l'intervention de l'armée israélienne dans la bande de Gaza, le bouclage des Territoires occupés et les attentats des extrémistes palestiniens. Le processus de paix amorcé à Oslo paraît moribond, même si, périodiquement, la diplomatie essaie de reprendre ses droits comme le montre le vote en mars 2002 de la résolution 1397 par le Conseil de sécurité de l'ONU, sur proposition des États-Unis, qui expose « la vision d'une région dans laquelle deux États, Israël et la Palestine, vivent côte à côte à l'intérieur de frontières reconnues et sûres ».

Cette « vision » se concrétise en avril 2003 avec la présentation au gouvernement israélien et à l'Autorité palestinienne – représentée par le nouveau Premier ministre Mahmoud Abbas – d'une « feuille de route » établie par un groupe de médiateurs – États-Unis, ONU, Union européenne et Russie – qui prévoit la fin des violences, le gel de la colonisation juive dans les Territoires occupés et la création d'un État palestinien d'ici à 2005. L'application de la feuille de route est lancée au mois de juin, lors du sommet d'Aqaba (Jordanie), qui réunit, sous le parrainage du président américain George W. Bush, Ariel Sharon et Mahmoud Abbas – Yasser Arafat est confiné dans son quartier général de Ramallah depuis décembre 2001. Tandis que le Premier ministre palestinien se prononce en faveur de la fin de l'Intifada armée et s'engage solennellement à lutter contre le terrorisme, son homologue israélien s'engage à démanteler les colonies sauvages établies dans les Territoires palestiniens. Toutefois, la reprise des attentats terroristes par les organisations radicales palestiniennes, tels le Hamas et le Djihad islamique et les repréailles militaires israéliennes plongent de nouveau le processus de paix dans l'impasse. La mort de Yasser Arafat, en novembre 2004, qui n'était plus considéré comme un « interlocuteur valable » pour des négociations de paix aux yeux des États-Unis et d'Israël, et l'élection de Mahmoud Abbas à la présidence de l'Autorité palestinienne en janvier 2005, permettent

d'envisager une nouvelle donne. Considéré comme un dirigeant modéré et pragmatique, le nouveau leader palestinien bénéficie du soutien des « parrains » du processus de paix, ainsi que des signes d'ouverture provenant du nouveau gouvernement d'union nationale israélien mis en place en janvier 2005 par Ariel Sharon. L'espoir de paix renaît alors que les 21 implantations juives de la bande de Gaza (ainsi que 4 des 120 colonies de Cisjordanie) sont évacuées par l'armée israélienne en août 2005, dans le cadre d'un plan de désengagement initié par Israël et visant à la fois à « améliorer sa sécurité et à redynamiser le processus de paix avec les Palestiniens »².

Gaza : Terre riche d'histoire et territoire carrefour multiséculaire

Comme beaucoup d'autres territoires du Proche-Orient, l'histoire de la bande de Gaza est celle d'une terre de passage et d'invasions. Avant l'arrivée des Philistins au XIII^e siècle av. J.-C., la ville de Gaza sert de résidence au gouverneur égyptien de Canaan. Les Philistins créent une puissance côtière dont Gaza est le centre principal. Les villes et les terres voisines changent de mains de nombreuses fois au cours des deux mille ans qui suivent ; elles sont le plus souvent conquises par des armées de passage, en route vers des conquêtes plus importantes. Gaza, bande de territoire palestinien du Proche-Orient, ouvert sur la mer Méditerranée, limitée par l'Égypte au sud-ouest, par Israël à l'est et au nord. La bande de Gaza couvre 362 km². Sa taille et sa forme sont le résultat de l'accord d'armistice conclu en 1949 entre Israël et l'Égypte après la Première Guerre israélo-arabe. Gaza n'a jamais eu l'importance des villes situées plus au nord sur la côte ou à l'intérieur des terres.

La prééminence égyptienne

Selon les termes du plan de partage de la Palestine proposé par l'Organisation des Nations unies (ONU) – contenu dans la résolution 181 de 1947 –, pour permettre la création d'un État hébreu, Gaza aurait dû faire partie d'un État arabe palestinien. Le départ de la puissance mandataire britannique en 1948 provoque le déclenchement de la Première Guerre israélo-arabe, les Arabes palestiniens rejetant la partition. Gaza est alors le point de passage de l'armée égyptienne engagée contre le nouvel État d'Israël. Progressant à partir de la péninsule du Sinaï, les forces égyptiennes passent par la côte pour atteindre Tel-Aviv. Bien qu'Israël ait finalement réussi à repousser ces attaques, la pression exercée par les Britanniques pour la conclusion d'un cessez-le-feu empêche Israël de chasser les forces égyptiennes vaincues de la bande de Gaza. À l'issue de cette guerre, Israël a déjà conquis la plupart des territoires qui devaient en principe échoir aux Palestiniens, mais Gaza lui échappe et passe sous contrôle égyptien.

La population de la bande de Gaza augmente fortement en raison de l'afflux des Palestiniens fuyant les armées israéliennes. Ces populations réfugiées sont, à partir de cette époque, prises en charge par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens au Proche-Orient, qui construit et entretient les camps de réfugiés de la

² Encarta, 2007.

bande de Gaza. Tandis que les Palestiniens de Cisjordanie obtiennent la nationalité jordanienne, l'Égypte ne propose pas la citoyenneté aux habitants de la bande de Gaza, demeurés apatrides.

Durant la crise de Suez, en 1956, Israël s'empare facilement de Gaza. Sous la pression des États-Unis, le gouvernement israélien restitue toutefois rapidement ce territoire à l'Égypte. Au cours des dix années qui suivent, les forces égyptiennes utilisent la bande de Gaza pour encourager les attaques de combattants palestiniens contre Israël.

Gaza sous occupation israélienne

Lors de la guerre des Six Jours, en juin 1967, Israël prend de nouveau le contrôle de la bande de Gaza ainsi que du Sinaï, de la Cisjordanie et du plateau du Golan. En dehors de quelques colonies, la bande de Gaza est demeurée arabe par son peuplement, mais étroitement dépendante de l'économie israélienne. Il s'agit du plus pauvre des territoires palestiniens sous occupation israélienne, ce qui en fait un terrain privilégié pour le développement de l'activisme politique palestinien. Pour lutter contre l'OLP, Israël favorise le développement des groupes islamistes, qui trouvent un terrain particulièrement favorable à Gaza. L'Intifada, soulèvement populaire qui éclate en décembre 1987 contre l'occupation israélienne, est un révélateur de la compétition à laquelle se livrent nationalistes laïques et nationalistes islamistes pour occuper la scène politique palestinienne.

Une autonomie précaire et de façade

Conformément à l'accord de Washington, signé en 1993 entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la bande de Gaza, sous occupation israélienne depuis 1967, est devenue en 1994 une zone autonome dirigée par l'Autorité palestinienne. Elle forme, avec la Cisjordanie, les Territoires palestiniens. Si la gestion du territoire a été remise aux Palestiniens, ses frontières sont encore contrôlées par l'État hébreu. En outre, les colonies juives établies dans la bande de Gaza (8 500 colons contrôlant 33 % du territoire au début des années 2000) constituent l'une des pierres d'achoppement des négociations pour l'adoption d'un statut définitif des Territoires palestiniens. Gaza, ville principale de la bande de Gaza, à environ 25 km de la frontière égyptienne, située près de la côte méditerranéenne. Gaza est une ville ancienne, au riche passé politique et historique. Centre des activités commerciales et administratives de la bande de Gaza, la ville est aujourd'hui le siège de l'Autorité nationale palestinienne. Elle abrite quelques petites industries, notamment alimentaires et artisanales, et possède un petit port utilisé principalement par une flotte de pêcheurs locaux. Son développement économique fut limité pendant les occupations égyptiennes (1948-1967) et israéliennes (1967-1994). Sa population est surtout constituée de musulmans sunnites. Gaza, prospère sous l'Antiquité, est l'une des cinq villes des Philistins. Elle est assiégée puis prise par Alexandre le Grand au IV^e siècle av. J.-C. et conquise par les Arabes au VII^e siècle. Bonaparte s'en empare en 1799, pendant l'expédition d'Égypte. À la fin du mandat britannique sur la Palestine, en 1948, Gaza compte environ 20 000 habitants. La ville devient une dépendance de l'Égypte.

Elle est occupée de novembre 1956 à mars 1957 par Israël. Revenue à l'Égypte, elle est de nouveau occupée par Israël à la suite de la guerre des Six Jours, en 1967. À la suite d'une arrivée massive de réfugiés palestiniens, sa population connaît une croissance considérable. Les accords israélo-palestiniens de septembre 1993, prévoyant l'autonomie des territoires occupés par Israël, commencent à être appliqués à Gaza en mai 1994.

En mai 1994, la nouvelle Autorité nationale palestinienne, dirigée par Yasser Arafat, prend le contrôle de Gaza, à la suite de la « Déclaration de principes » pour l'autonomie, signée entre Israël et l'OLP en 1993, accord aussi appelé « Gaza et Jéricho d'abord ».

Les troupes israéliennes achèvent leur retrait de la bande de Gaza le 1^{er} juillet 1994 (30 à 40 % de la bande de Gaza n'est pas évacuée). Souffrant d'une importante surpopulation, manquant de ressources et d'équipements et séparée des autres zones de l'Autorité palestinienne situées en Cisjordanie, la bande de Gaza (où se sont maintenues les colonies israéliennes jusqu'en 2005) sert de réserve de main-d'œuvre, employée en Israël selon les besoins de l'économie et aux conditions imposées par ce pays. Comme stipulé dans les accords d'Oslo de 1993, un aéroport est construit à Gaza, avec l'aide de l'Union européenne, pour désenclaver le territoire ; il est mis en service en 1998, sous contrôle israélien. La relance des pourparlers de paix qui suit l'arrivée du travailliste Ehoud Barak à la tête du gouvernement israélien en juillet 1999 se traduit par l'engagement, pris par l'État hébreu, d'autoriser, dès l'automne 1999, la construction du port de Gaza et l'ouverture de voies « sécurisées », sous juridiction de l'Autorité palestinienne, entre la bande de Gaza et la Cisjordanie. L'aide internationale en faveur de la nouvelle Autorité palestinienne a essayé d'améliorer le sort de la ville, qui souffre d'une grande insuffisance de logements et d'infrastructures. Mais le processus de développement de la ville a été remis en cause après la reprise de l'Intifada en septembre 2000, à la suite des ripostes de l'armée israélienne aux attentats perpétrés par des terroristes palestiniens en Israël³.

Mais le processus de développement du territoire palestinien est remis en cause à la suite du déclenchement de la seconde Intifada en septembre 2000. La plupart des infrastructures de la bande de Gaza – notamment son aéroport, rendu définitivement hors d'usage en janvier 2002 – sont détruites par l'armée israélienne en riposte aux attaques menées contre des implantations juives de la bande de Gaza et aux attentats-suicide perpétrés sur la population israélienne. Les opérations menées par Israël afin de traquer les activistes palestiniens dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza prennent une dimension sanglante : l'opération « Arc-en-ciel et nuage », déclenchée en mai 2004 à Rafah, qui provoque en quelques jours la mort d'une quarantaine de Palestiniens et la démolition de centaines d'habitations, est condamnée par le Conseil de sécurité de l'ONU.

En octobre 2004, le Parlement israélien approuve le démantèlement des 21 colonies juives implantées dans la bande de Gaza (ainsi que des 4 implantations du nord de la Samarie, en Cisjordanie). Ce désengagement s'inscrit dans un « plan de séparation unilatérale » entre Israël et les Palestiniens mis en œuvre par le Premier ministre Ariel Sharon et contenant aussi la construction, très controversée au niveau international, d'une « clôture de sécurité » entre Israël et la Cisjordanie, visant à protéger les civils israéliens des kamikazes palestiniens. Le 22 août 2005, après 38 ans d'occupation, toutes les implantations juives de la bande de Gaza sont évacuées par l'armée israélienne. Les

³ Encarta, 2007

demeures privées, inadaptées aux besoins de la population palestinienne, sont détruites, tandis que les installations publiques sont remises à l'Autorité palestinienne, qui doit aussi bénéficier dans le cadre d'arrangements internationaux des infrastructures industrielles, agricoles et commerciales des anciennes colonies.

Réalités géographiques et potentialités

La bande de Gaza est un territoire étroit qui s'étend au nord de la péninsule du Sinaï jusqu'à la plaine côtière méditerranéenne d'Israël. Elle s'étire sur 40 km avec une largeur comprise entre 6 et 11 km. Sa frontière avec l'Égypte s'étend sur 11 km et celle avec Israël sur 51 km. La bande de Gaza est plutôt plate et sablonneuse, les dunes progressant à partir de la côte vers l'intérieur des terres. Elle est plus arrosée au nord, où elle reçoit en moyenne 400 mm de précipitations, qu'au sud où le niveau moyen est de 150 mm. La bande a peu de terres fertiles, les terres arables représentant seulement 16 % des sols. Il existe un petit port dans la ville de Gaza, et des flottes de pêche exploitent la région côtière.

Les aspects démographiques et urbains

La population de la bande de Gaza est estimée à environ 1,3 million d'habitants (en 2004), mais ce chiffre fait l'objet de débats chez les Palestiniens comme chez les Israéliens. Ce territoire est très densément peuplé – environ 3300 habitants au kilomètre carré – et la croissance démographique est particulièrement élevée (près de 4 %). Près des deux tiers de la population sont des réfugiés, qui vivent pour la plupart dans des camps surpeuplés. Les habitants établis de longue date dans le territoire – c'est-à-dire avant la première guerre israélo-arabe, en 1948 – possèdent l'essentiel des maigres ressources locales. La bande de Gaza est presque totalement urbanisée. Les trois principaux centres urbains sont Gaza, la capitale du territoire autonome, Rafah et Khan Younis, qui abrite un grand camp de réfugiés. La plupart des habitants de la bande de Gaza sont des Arabes palestiniens. La très grande majorité est musulmane sunnite, et le reste de la population palestinienne est chrétien.

Une économie dépendante

La bande de Gaza dépend toujours économiquement d'Israël, son premier partenaire commercial, mais aussi le principal employeur des habitants de Gaza : parmi ces derniers, 40 % travaillent en Israël, principalement comme ouvriers. Près de 35 % du produit national brut (PNB) de Gaza sont constitués par les salaires versés par les employeurs israéliens. Cette dépendance se manifeste avec une acuité particulière chaque fois que les territoires, alors occupés par Israël, sont bouclés pour des raisons de sécurité. Les projets destinés à créer des emplois locaux et à améliorer la qualité de la vie à Gaza (construction de nouvelles habitations, création d'un système d'égouts) ne se concrétisent que très lentement, malgré les aides importantes fournies par la communauté internationale à la suite

des accords d'autonomie. La priorité a été donnée à la construction d'infrastructures de base, préalable à l'investissement privé. En mai 1996 est inauguré l'aéroport international de Gaza (mis en service en 1998), symbolisant la volonté des Palestiniens de Gaza de s'ouvrir à l'extérieur et de diversifier leurs partenaires économiques.

Comme dans l'ensemble des Territoires palestiniens, le développement industriel est soumis aux aléas du processus de paix israélo-palestinien. Ainsi, à la suite la reprise de l'Intifada en septembre 2000, nombre d'infrastructures, dont l'aéroport international de Gaza, ont été détruites par l'armée israélienne en représailles aux attentats perpétrés par des terroristes palestiniens en Israël. L'économie palestinienne s'est effondrée, avec des conséquences dramatiques pour la population, dont près de la moitié vit sous le seuil de pauvreté, le chômage touchant environ un quart de la population active.

La féroce répression israélienne : entre motifs et justification d'Israël

Depuis l'origine de son entreprise de colonisation, il y a à peu près un siècle, le mouvement sioniste, et l'État d'Israël par la suite, s'est vu comme une minorité persécutée et faible, aspirant à se faire une place au soleil. Brandissant la Bible comme droit de propriété et portant en bandoulière le terrible capital de souffrance des pogroms et des massacres nazis, le projet sioniste a réussi au-delà de tout pronostic : il a fondé un « petit État juif » au cœur et aux dépens d'une population arabe infiniment supérieure en nombre. De nos jours, les historiens savent que, dès la guerre de 1948, le rapport des forces militaires penchait déjà en faveur du jeune État, bien au-delà de la représentation que s'en firent les premiers Israéliens. Lors des trois guerres suivantes : 1956, 1967 et 1973, la puissance des forces armées israéliennes s'était encore notablement accrue et, à l'aide d'armements fournis par la France puis par les États-Unis, elle s'imposa face aux forces arabes qui lui étaient opposées. Toutefois, depuis la guerre de Kippour, en 1973, l'armée israélienne n'est manifestement plus confrontée à une menace militaire sérieuse ; et de même, depuis lors, l'existence d'Israël ne s'est plus trouvée en danger. Les pilotes de l'armée israélienne ont cessé, depuis longtemps, d'accomplir des missions de combat ; à l'instar de la majorité des soldats, ils effectuent essentiellement des tâches de police. Force est de reconnaître que les principales missions dévolues à l'armée d'Israël, dotée des armes américaines les plus sophistiquées (chasseurs-bombardiers, drones, fusées guidées, tanks, gilets pare-balles...) consistent à réprimer la population des territoires occupés qui de temps à autre tente, de façon désespérée et violente, de se révolter contre son triste sort⁴. « *Tout État normal a le droit de défendre ses frontières et de répliquer lorsqu'il subit des bombardements de roquettes* », affirment les porte-parole d'Israël dans leurs vibrantes justifications de l'agression brutale contre Gaza. « *Certes* », pourrait répondre le premier contradicteur venu, « *mais tout État normal sait aussi où sont ses frontières !* ». Or, Israël ne satisfait pas à ce critère de logique politique de base. Depuis 1967, il n'a pas cessé d'implanter des colonies dans des territoires qui ne sont pas reconnus comme lui

⁴ Shlomo Sand, « David et Goliath ou le mythe historique inversé », *Le Monde diplomatique*, février 2009.

appartenant, tout en se gardant, par ailleurs, de les annexer juridiquement afin de ne pas devoir accorder l'égalité civique à leurs habitants.

Si, jusqu'en 2002, Israël a pu justifier l'occupation de ces territoires au motif que le monde arabe n'est pas disposé à reconnaître son existence, cette ligne de défense rhétorique est tombée lorsque la Ligue arabe, incluant l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP), a déclaré reconnaître Israël dans les frontières de 1967. L'État d'Israël n'a aucunement relevé ce défi diplomatique que tous ses dirigeants ont superbement ignoré. Il s'est retranché derrière une haute muraille de béton, tout en continuant de mordre dans les terres palestiniennes, d'élargir ses colonies et de maintenir son contrôle et sa présence militaires sur toute la Cisjordanie

« *Nous sommes sortis de Gaza* », affirme Israël. « *Alors, pourquoi les Palestiniens continuent-ils de nous attaquer à partir de là ?* » En fait, le retrait israélien de Gaza n'a constitué ni un geste envers les Palestiniens ni un premier pas vers la paix. Bien au contraire ! Tout comme M. Ehoud Barak a effectué le retrait du Liban sans accord afin de se soustraire à toute discussion sur l'évacuation du plateau du Golan, M. Ariel Sharon est sorti de la bande de Gaza pour ne pas avoir à conclure avec les Palestiniens un accord de paix qui aurait également comporté l'évacuation complète de la Cisjordanie, et la renonciation à la partie arabe de Jérusalem. En fin de compte, les habitants du sud d'Israël qui subissent les bombardements de roquettes paient le prix fort pour préserver l'intégralité et la tranquillité des colonies.

En vérité, Israël n'a jamais réellement quitté Gaza et n'a jamais accordé aux Palestiniens qui y résident ne serait-ce qu'un semblant de souveraineté. Dès l'origine, l'intention était de créer une vaste « réserve indienne » enclose, préfigurant l'instauration d'autres « réserves » similaires en Cisjordanie ; au cœur d'Eretz Israël. Si les Palestiniens disposaient au moins d'une authentique poignée de souveraineté sur une parcelle de territoire, ils ne se verraient pas accusés d'introduire en contrebande des armes dans une zone relevant officiellement de leur autorité ; ils le feraient en pleine légalité et Israël serait obligé de reconnaître la légitimité de leur État. En fait, Israël récuse toute notion d'égalité, même fictive, entre elle-même et les Palestiniens : elle leur dénie tout droit de se défendre. Le droit de se défendre doit demeurer un privilège israélien exclusif. C'est ainsi qu'Israël a catégoriquement rejeté la proposition faite par le Hamas d'une accalmie générale, incluant la Cisjordanie, où l'État hébreu continuait de pratiquer sans retenue les « assassinats ciblés » de Palestiniens armés. Il est donc reconnu et admis que le droit d'Israël « de se défendre » implique la neutralisation totale de toute force de résistance palestinienne.

Ce fut pour Israël une véritable aubaine de voir le Hamas remporter à Gaza les élections dont le caractère légal et régulier a été reconnu. Le refus de l'OLP d'accepter le verdict des urnes entraîna la scission du camp national palestinien et la création de deux zones d'influences distinctes. Gaza s'en trouva plus isolée, plus étranglée, plus violente et, surtout, plus ostracisée aux yeux du monde occidental. En Cisjordanie, où l'on souriait encore à Israël, des pourparlers de paix s'ouvrirent avec les Palestiniens « modérés ». L'humiliation et l'absence de contenu effectif des interminables discussions avec l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas ne suscitérent pas la moindre tendance au compromis et eurent pour seul effet de conforter le Hamas intransigeant. Tout Palestinien raisonnable est à nouveau porté à se dire qu'Israël n'a cessé de duper l'Autorité palestinienne, administrant la preuve que le seul langage qu'il entend est bien celui de la force.

« *Le pouvoir corrompt, et le pouvoir absolu corrompt absolument* », a déclaré, en son temps, Lord Acton. Israël dispose d'un pouvoir absolu comme vient de l'illustrer sa récente agression contre Gaza. Israël a également montré que, pour économiser la vie des « soldats juifs », elle est prête à sacrifier plusieurs centaines de civils « non juifs ». La majorité des victimes à Gaza ont été des femmes, des enfants, des vieillards. La plupart des combattants Palestiniens ont été tués dans les bombardements aériens, par des tirs d'hélicoptères ou d'artillerie effectués depuis les tanks ou les navires de guerre, bien avant l'entrée en lice des forces d'infanterie terrestres. Ce type d'affrontement n'a pas empêché les communicants israéliens de magnifier avec fierté la « victoire sans précédent » !

Non loin des lieux mêmes où la mythologie biblique en avait fait le récit, le géant Goliath est revenu, équipé, cette fois-ci, d'une énorme panoplie militaire. Mais les rôles sont désormais inversés : Goliath est devenu « juif » et il est le « vainqueur ». Le petit David est maintenant un « musulman », réprouvé et piétiné lors d'affrontements interminables. Il faut bien, hélas, le reconnaître : c'est précisément cet énorme déséquilibre des forces, entre Israël et les Palestiniens, qui perpétue et entretient l'occupation de la Cisjordanie et rend la paix impossible.

Le dernier massacre à Gaza, qui répondait, entre autres, à des objectifs électoraux, n'aura aucunement fait évoluer la situation dans le bon sens et, a fortiori, n'aura pas conforté le droit d'existence d'Israël au Moyen-Orient. Tant que les Israéliens ne voudront pas se souvenir que les tireurs de roquettes artisanales sur la ville d'Ashkelon sont aussi les fils et les petits-fils de ceux qui en furent expulsés vers Gaza en 1950, il n'y aura pas d'avancée dans la solution du conflit. Celle-ci implique, en effet, de mieux comprendre la profonde colère de ceux qui subissent l'occupation, depuis au moins quarante et un ans !

Peut-on au moins espérer que ce massacre obligera enfin les États-Unis et l'Europe à se départir de leur indifférence afin d'obliger les réfractaires à la paix, héritiers des victimes juives d'hier, à un compromis plus équitable avec les victimes de la tragédie palestinienne qui dure encore aujourd'hui ?

L'abandon du peuple Palestinien ; l'abandon de la Palestine

Le 14 janvier dernier, après que plus de mille Palestiniens enfermés dans une étroite bande de terre et soumis au pilonnage-terrestre, maritime, aérien d'une des plus puissantes armées du monde eurent été tués par les troupes israéliennes, après qu'une école palestinienne transformée en refuge des Nations unies eut été bombardée, après qu'une résolution de la seule organisation qui représente vraiment cette « communauté internationale » sans cesse invoquée eut réclamé, en vain, l'arrêt des opérations militaires à Gaza, le 14 janvier donc, l'Union européenne montra avec quelle détermination elle pouvait réagir à ce déchaînement mêlé de violence et d'arrogance. Elle décida... de marquer une pause dans son processus de rapprochement avec Israël ! Toutefois, pour atténuer l'impact de ce qui aurait tout de même risqué de passer pour un chuintement réprobateur adressé à Tel-Aviv, elle fit savoir qu'il s'agissait là d'une mesure « *technique* », pas « *politique* ». Et que la décision avait été prise par les « *deux parties* ».

Israël a carte blanche. Son armée avait précédemment détruit la plupart des infrastructures palestiniennes financées par l'Union européenne. À peine une réaction,

aucun recours juridique, nulle demande de réparation. Puis Israël imposa un blocus à une population pauvre privée d'eau, de nourriture, de médicaments. Toujours rien, si ce n'est la sempiternelle remontrance renvoyant les protagonistes dos à dos au prétexte que la violence du plus fort ne s'accompagne pas toujours de la soumission du plus faible. Pourquoi Israël aurait-il donc imaginé que son impunité allait cesser ?

Il y a vingt ans, l'État hébreu avait d'ailleurs pris ses précautions en encourageant, contre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la montée en puissance d'un adversaire de rêve, le Hamas, à la charte moyenâgeuse, à l'efficacité militaire incertaine, et qui ne cherche pas à « communiquer » auprès des opinions occidentales. Or, quand on souhaite bombarder et coloniser sans entraves, rien de tel que le prétexte de n'avoir pas de « partenaire pour la paix ».

Rien ne contraire non plus les desseins du gouvernement de Tel-Aviv aux États-Unis. Le 9 janvier, une résolution de la Chambre des représentants lui a reconnu le « *droit de se défendre contre les attaques venues de Gaza* ». Le Sénat avait quelques heures plus tôt « *réaffirmé le soutien déterminé des États-Unis à Israël dans sa bataille contre le Hamas* ». Sans doute par souci d'« équilibre », la première résolution présentait également « *ses condoléances aux victimes innocentes palestiniennes et à leurs familles* ». Elle fut adoptée par trois cent quatre-vingt-dix voix contre cinq. La seconde, à l'unanimité. Le front de l'exécutif américain n'est pas mal tenu non plus. Quelques heures après avoir annoncé un cessez-le-feu unilatéral, M. Ehud Olmert téléphona d'ailleurs au président des États-Unis pour le remercier de son soutien. Lequel s'exprime aussi par une aide financière annuelle, non remboursable, de 3 milliards de dollars. Depuis longtemps personne, M. Barack Obama pas davantage qu'un autre, n'a envisagé de la remettre en cause.

Adossé à de tels appuis, le projet des grands partis israéliens semble clair : détruire la perspective d'un véritable État palestinien dont la création est un objectif internationalement reconnu. Zébrée de murs et de barrages, perlée de colonies comme une huile en émulsion dans une eau limpide, la Cisjordanie resterait un conglomerat de bantoustans perfusé par l'Union européenne. Et Gaza sera bombardé chaque fois qu'il plaira à son voisin de « riposter », de façon disproportionnée, à des attentats ou à des tirs de roquettes. Au fond, après soixante et un ans de défaites, d'humiliations, d'exils, de violation des accords signés, de colonisation, de guerres fratricides, alors que les gouvernements du monde entier les ont abandonnés à leur sort et ont autorisé que le droit international, y compris humanitaire, soit foulé aux pieds, il est presque miraculeux que les Palestiniens conservent la détermination de concrétiser un jour leur identité nationale⁵. S'ils y parviennent, ils ne le devront ni aux Européens, ni aux Américains, ni à la plupart des gouvernements arabes. A Gaza, une fois de plus, tous se sont comportés en complices de l'interminable spoliation d'un peuple.

Le Hamas : trajectoire d'un mouvement de combattants

Le Hamas suscite bien des frayeurs et des fantasmes, fondés souvent sur une méconnaissance du mouvement, de son histoire et de ses évolutions. Le Mouvement de la

⁵ Serge Halimi, « Abandon de peuple », *Le Monde diplomatique*, février 2009.

résistance islamique (dont l'acronyme en arabe donne « Hamas », qui signifie « zèle ») a été créé par la Société des Frères musulmans en décembre 1987, au lendemain du déclenchement de la première Intifada. Le Hamas se développe d'abord à Gaza, qui restera le principal de ses fiefs, avant d'étendre ses activités à la Cisjordanie⁶. Après la défaite arabe de juin 1967, il a fallu plusieurs années aux Frères musulmans pour se réorganiser. Ils vont profiter de la vague islamiste qui monte dans toute la région. Dans les territoires occupés, la Société bâtit un réseau dense d'institutions sociales autour des mosquées : jardins d'enfants, bibliothèques, cliniques, clubs sportifs, etc. Entre 1967 et 1987, le nombre de mosquées passe de 400 à 750 en Cisjordanie, de 200 à 600 à Gaza. Créé en 1973, le Centre islamique de Gaza, dirigé par le cheikh Ahmed Yassine, devient le cœur battant de la Société. L'organisation reçoit un appui important de l'étranger, notamment de l'Arabie saoudite, qui lui donne des moyens considérables. Néanmoins, malgré leurs moyens et leurs atouts, les Frères musulmans souffrent, dans les années 1970 et 1980, de leur quietisme face à l'occupation. Si leur but final reste la libération de la Palestine, ils accordent la priorité à la réforme de la société d'où leur relative inertie dans le combat nationaliste. Les services de renseignement israéliens le comprennent si bien qu'ils font preuve d'une réelle mansuétude à l'égard des Frères, considérés comme un utile contrepoids à l'OLP. En 1980, une scission frappe le mouvement : le *Djihad* islamique reproche aux Frères musulmans leur trop grande passivité et se lance rapidement dans l'action violente. La décision de créer le mouvement Hamas et de participer à l'Intifada témoigne d'une réelle évolution de la Société des Frères musulmans, au sein de laquelle des militants plus jeunes ont pris des responsabilités. Le Hamas se montrera très actif durant la « révolte des pierres », n'hésitant pas à rester à l'écart de la direction unifiée qui se réclame de l'OLP. Très bien structuré, proche des plus démunis, disposant d'une aura religieuse, le mouvement s'affirme comme un concurrent sérieux au Fatah et à l'OLP. Il crée une branche militaire, les brigades Ezzedine Al Kassam. Un épisode jouera un rôle important dans l'histoire du mouvement : en décembre 1991, le premier ministre israélien Itzhak Rabin expulse 415 militants vers le Liban. Ils finiront par rentrer, mais cette répression ne fait qu'accroître la popularité de l'organisation – et crée ses premiers contacts avec le Hezbollah. Le Hamas adopte sa Charte le 18 août 1988. Il reconnaît sa filiation avec l'organisation des Frères musulmans. Il « considère que la terre de Palestine est une terre islamique waqf pour toutes les générations de musulmans jusqu'au jour de la résurrection ». Enfin, malgré les rivalités – et parfois les affrontements –, le Hamas déclare à propos de l'OLP : « Notre patrie est une, notre malheur est un, notre destin est un et notre ennemi est commun. » C'est pour l'essentiel sur le terrain politique, et non religieux, que le Hamas s'oppose à l'OLP : il reprend les thèses qui étaient dominantes dans l'OLP avant les années 1975, celles de la libération de toute la Palestine. Dans la logique de son programme politique, le Hamas condamne les accords d'Oslo signés le 13 septembre 1993. Mais l'installation de l'Autorité palestinienne à Gaza en 1994 pose de nouveaux défis à l'organisation, prise entre sa rhétorique de libération totale de la Palestine, sa volonté de ne pas provoquer une guerre civile interpalestinienne et sa détermination à préserver son réseau associatif. Le Hamas engage un dialogue avec Yasser Arafat. Cette dernière personnalité joue à merveille de la carotte et du bâton, multipliant les arrestations et les

⁶ Alain Gresh, « Qu'est-ce que le Hamas ? », *Le Monde diplomatique* du 27 janvier 2009.

intimidations tout en dialoguant avec l'organisation et en autorisant certains de ses organes de presse. Fin 1995, il paraît même sur le point d'obtenir la participation du mouvement aux élections du parlement palestinien de janvier 1996, mais cela n'aboutira pas. L'assassinat d'Itzhak Rabin en novembre 1995, l'escalade entre les forces israéliennes et le Hamas – marquée par une vague d'attentats-suicide début 1996 –, l'extension permanente de la colonisation, la victoire de Benjamin Netanyahu aux élections législatives israéliennes vont changer la donne. Malgré la victoire d'Ehud Barak aux élections de 1999, les négociations de paix échoueront et la seconde Intifada éclate en septembre 2000. La mort d'Arafat, l'élection de Mahmoud Abbas à la tête de l'Autorité, la convocation de nouvelles élections législatives palestiniennes en janvier 2006 marquent une nouvelle étape dans les territoires occupés. Le scrutin va confirmer l'évolution du mouvement Hamas vers un plus grand pragmatisme. Alors qu'il avait refusé les accords d'Oslo et toutes les institutions qui lui étaient liées, le Hamas accepte de participer aux élections de janvier 2006. Plusieurs de ses dirigeants, dont le cheikh Ahmed Yassine, assassiné par l'armée israélienne en 2004, ont affirmé qu'ils acceptaient la création d'un État palestinien sur les territoires occupés de 1967. Le programme politique défendu durant la campagne électorale n'a rien à voir avec le contenu de la Charte de 1988⁷. Il est, rappelons-le, la raison qui a poussé les Palestiniens à choisir le Hamas : l'option choisie par le Fatah lors des négociations d'Oslo, celle de la négociation et de l'abandon de la lutte armée, avait échoué. Même si le Hamas ne rejette pas les négociations, il est convaincu que celles-ci ne doivent pas se dérouler en dehors d'une forte et soutenue pression militaire⁸. Les dirigeants de l'organisation soutiennent par ailleurs que le Hamas et les forces palestiniennes ont offert une occasion en or d'apporter une solution raisonnable au conflit israélo-arabe. Mais que personne ne s'en est saisi, ni l'administration américaine, ni l'Europe, ni le Quartet. Leur volonté s'est heurtée au refus israélien. Dans le document d'entente nationale de 2006 signé avec toutes les forces palestiniennes (à l'exception du Djihad islamique), le Hamas affirme son acceptation d'un État palestinien dans les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem comme capitale, sans colonies et avec le sujet *mawdou* du droit au retour. C'est-à-dire le programme commun aux forces palestiniennes et aux Arabes. Clairement, pour le Hamas, le problème est et demeure en Israël. Quant aux États-Unis, ils restent dans l'expectative en refusant de s'impliquer plus à fond dans les négociations. Bref, pour le Hamas, le problème n'est donc pas le Hamas, encore moins les pays arabes, mais, il est israélien. Pour le Hamas la violence est légitime dans la mesure où le chemin de la seule négociation adopté par l'OLP en 1993 n'a donné aucun résultat⁹. On peut aussi remarquer que l'Autorité sous la

⁷ Paul Delmotte, « Le Hamas et la reconnaissance d'Israël », *Le Monde diplomatique*, janvier 2007.

⁸ C'est aussi la posture adoptée et encouragée par une partie des dirigeants du Fatah tout au début de la Deuxième Intifada, Marwan Barghouti, en tête. De fait, le Hamas a multiplié les déclarations et les prises de position en ce sens depuis plusieurs mois ; Jimmy Carter, ancien président des USA a rencontré les dirigeants du Hamas dans Gaza ainsi que Khaled Mechaal, le chef du Bureau politique de l'organisation à Damas, en Syrie. Pour les dirigeants du Hamas, le référendum du peuple palestinien doit être la seule sanction légitime de toutes négociations conduites entre Israéliens et Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne.

⁹ Il faut noter en passant que cette exaspération pourrait être légitime pour les combattants du Hamas dans la mesure où l'Autorité palestinienne, sous la direction de Mahmoud Abbas qui négocie sans relâche depuis 2005 un accord de paix, n'a pas vraiment réussi à obtenir des autorités israéliennes

direction de Mahmoud Abbas, qui négocie depuis 2005 un accord de paix, n'a pas réussi à obtenir que le gouvernement israélien accepte la création d'un État palestinien sur tous les territoires occupés en 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Toute violence contre les populations civiles est absolument condamnable. Les roquettes du Hamas font des dégâts, mais, logiquement, les crimes commis par un État organisé, membre des Nations unies, sont inacceptables et insoutenables. Cette condamnation est d'autant plus vigoureuse qu'ils sont le fait d'un terrorisme d'État.

Le Hamas se défend d'être un obstacle à la paix. Le précédent de la reconnaissance inconditionnelle par l'OLP de l'État d'Israël ne poussera sûrement pas le Hamas à suivre la même voie. À la fin des années 1980 aussi, les États-Unis multipliaient les pressions sur l'OLP pour que celle-ci reconnaisse officiellement l'État d'Israël (sans jamais préciser dans quelles frontières). En décembre 1988, Arafat obtempérait. Vingt ans plus tard, l'État palestinien n'existe toujours pas. Depuis sa victoire aux élections législatives de janvier 2006 et malgré toutes les pressions, le Hamas reste un acteur incontournable, notamment depuis la prise de contrôle de la bande de Gaza en juin 2007. D'autant qu'il a réussi à infliger une défaite militaire à Israël qui a contraint ce dernier à rechercher un cessez-le-feu, la *tahdi'a* qui ne pouvait être que provisoire. Car ce qui est à l'origine de la situation, c'est l'occupation, et l'occupation engendre la résistance. Et les militants du Hamas mènent une guerre défensive, pas d'agression.

Le Hamas dispose de soutiens régionaux, en premier lieu la Syrie et l'Iran. Plusieurs pays du Golfe ont maintenu des relations avec le mouvement. La Jordanie, après une longue période de boycottage, a entamé un dialogue avec l'organisation. Pragmatique, le roi Abdallah a dû prendre en compte les échecs des tentatives d'éliminer le Hamas, qui dispose d'appuis importants dans le royaume, notamment l'organisation des Frères musulmans. D'autre part, les négociations israélo-palestiniennes sont dans l'impasse et l'absence de toute solution sur la question des réfugiés – il y a plusieurs millions de Palestiniens en Jordanie – fait craindre au souverain la renaissance de l'idée que la Jordanie devrait être l'État palestinien, une idée agitée à plusieurs reprises par la droite israélienne. Or, le Hamas est opposé aussi bien à cette idée qu'à celle d'une installation définitive des réfugiés dans les pays d'accueil¹⁰.

Le problème pour le Hamas reste l'attitude de l'Égypte. Le Caire a administré la bande de Gaza entre 1949 et 1967. Il y dispose d'une influence réelle. L'Égypte a été le parrain de l'accord de *tahdi'a* entre Israël et le Hamas. Pourtant, elle ne considère pas que le Hamas, qui a gagné les élections de 2006, soit l'autorité légitime ; et elle le voit comme une simple extension des Frères musulmans, qui sont la principale force d'opposition – très réprimée – au régime du président Moubarak. Enfin, l'Égypte, qui a signé un accord de paix avec Israël, préfère la « souplesse » de Mahmoud Abbas à l'« intransigeance » du Hamas. Est-ce cela qui permet de comprendre pourquoi Le Caire refuse d'ouvrir le passage de Rafah entre l'Égypte et Gaza, ouverture qui permettrait ce casser le blocus, mais qui serait interprétée comme une victoire du Hamas ?

l'acceptation et la création d'un État palestinien sur tous les territoires occupés en 1967, avec comme capitale du nouvel État, Jérusalem-Est.

¹⁰ Alain Gresh, « Ce que veut et souhaite le Hamas », *Le Monde diplomatique*, 22 décembre 2008.

Le Hamas cherche à construire et à consolider de bonnes relations avec les pays arabes, traite toujours avec les gouvernements, jamais avec les forces d'opposition et ne s'ingère pas dans les affaires intérieures.

Un retour à l'unité palestinienne reste un défi majeur pour les forces du Hamas. Depuis la prise de contrôle de la bande de Gaza par le Hamas, les ponts étaient rompus entre le président Abbas et les islamistes. L'accord de La Mecque était enterré. Il y a eu deux étapes dans les tentatives de réconciliation entre le pouvoir de Ramallah et le Hamas. Au départ, le pouvoir ne voulait pas d'accord à cause des vetos américain et israélien ; parce qu'il pensait que le Hamas allait s'effondrer à Gaza sous l'effet du blocus ; et que le sommet d'Annapolis allait déboucher sur une percée. Malgré les efforts de nombreux États arabes et aussi d'autres pays comme le Sénégal, la réconciliation n'a pu avoir lieu. Puis, du fait de l'échec de ces espoirs – et de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau président aux États-Unis, et aussi (en février) d'un nouveau premier ministre israélien –, la présidence palestinienne a changé de position. Il lui a semblé nécessaire d'essayer d'obtenir un accord qui permettrait de présenter, sous la direction de Mahmoud Abbas, un projet palestinien unifié. Certains espèrent qu'un accord permettrait la tenue d'élections et d'évincer le Hamas du pouvoir par une voie électorale. Mais cela montre que la volonté de réconciliation s'appuie sur des bases fausses.

La victoire du Hamas

La victoire sans appel du Hamas aux élections législatives du 25 janvier 2006 a suscité bien des commentaires et des mises en garde indignées des États-Unis et de l'Union européenne, France comprise. Un certain nombre de remarques préliminaires sont cependant nécessaires pour replacer cet événement dans son contexte.

Le scrutin, tenu sous occupation étrangère, a suscité une très forte mobilisation de la population palestinienne. Plus des trois quarts des électeurs se sont rendus dans les bureaux de vote. C'est incontestablement une victoire pour la démocratie et la preuve que les Palestiniens y sont attachés. Et les quelque 900 observateurs internationaux ont témoigné de la régularité du scrutin.

Les électeurs ont exprimé leur rejet de la politique suivie par l'Autorité palestinienne et le Fatah sur au moins deux niveaux. D'abord une condamnation de leur incapacité à créer des institutions solides, à éradiquer la corruption, à améliorer la vie quotidienne. Tout le monde en Palestine est conscient des contraintes permanentes d'une occupation qui se poursuit depuis bientôt quarante ans, mais, même en tenant compte de ces conditions, le bilan de l'Autorité apparaît négatif. Il l'est aussi dans le domaine des négociations avec Israël depuis les accords d'Oslo de 1993. Tout le pari de M. Mahmoud Abbas, élu président de l'Autorité en janvier 2005, était qu'une position « modérée » de sa part relancerait le « processus de paix » ; il n'en a rien été. M. Ariel Sharon, qui avait longtemps affirmé que Yasser Arafat était l'obstacle à la paix, n'a rien offert à son nouvel interlocuteur : le retrait unilatéral de Gaza s'est accompagné – c'était tout le but de la manœuvre – de l'accélération de la colonisation et de la construction du mur de l'apartheid malgré la condamnation du Tribunal international de La Haye. Les barrages et contrôles continuent à rendre impossible

la vie quotidienne des Palestiniens, le nombre de prisonniers politiques s'élève à plusieurs milliers, etc.

Il est donc assez étrange d'entendre les dirigeants américains, européens et français s'interroger doctement sur la « poursuite du processus de paix ». Ce processus n'existait pas avant les élections – il avait en fait cessé avec l'élection de M. Sharon.

Une autre réflexion mérite d'être faite. Les électeurs ont voté pour le Hamas non pas parce qu'ils adhéreraient à son programme « historique » d'élimination de l'État d'Israël, non parce qu'ils souhaiteraient une relance des attentats kamikazes (les récentes enquêtes d'opinion montrent au contraire une volonté de paix et de négociation), mais parce qu'ils veulent en finir avec la gestion catastrophique de l'Autorité palestinienne. On peut espérer d'ailleurs que le tremblement de terre du 25 janvier suscitera une recomposition de la vie politique palestinienne permettant une stratégie plus efficace contre l'occupation.

Quelques remarques sur le Hamas lui-même sont aussi indispensables. Cette organisation est incontestablement populaire, implantée en Cisjordanie et à Gaza. Elle fait partie du paysage politique. Comme dans beaucoup d'autres pays arabes, il est illusoire de penser pouvoir avancer vers la démocratie en excluant les islamistes. Le Hamas dispose de trois atouts majeurs auprès de la population : sa participation à la résistance à l'occupation ; son réseau d'aide sociale ; le dévouement incontestable de ses cadres. Mais l'exercice du pouvoir sera un défi redoutable. Rappelons, par ailleurs, que, sur le plan économique, le Hamas se situe plutôt à droite de l'échiquier, favorable au libéralisme ; et sur le plan des mœurs, il est extrêmement conservateur, ce qui suscite de l'inquiétude, notamment chez une partie des femmes.

Le Hamas est aussi une organisation qui sait être pragmatique : ainsi, il avait refusé de participer aux précédentes élections de 1996, sous prétexte qu'elles se déroulaient dans le cadre des accords d'Oslo ; il a désormais modifié sa position, alors que les conditions n'ont pas changé. Il a aussi su nouer des alliances avec des notables locaux très respectés, accepter des chrétiens sur ses listes, gérer avec compétence les municipalités qu'il a conquises, etc.¹¹

Le Hamas à l'épreuve du pouvoir

L'argent a cruellement manqué au nouveau pouvoir. Bien que l'Union européenne promette de reprendre son aide directe sous une forme qui reste encore à définir, le siège imposé par Israël et l'Occident au gouvernement dirigé par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) depuis les élections de janvier 2006 conduit à une situation dramatique en Cisjordanie et à Gaza, qui n'est pas sans rappeler celle de l'Irak durant les années d'embargo. Des milliers de personnes ne disposent plus de liquidités, de nourriture, de médicaments, d'essence, et les hôpitaux ont suspendu les traitements non urgents. Ces sanctions imposées à un gouvernement issu d'élections transparentes voulues par

¹¹ Alain Gresh, « Sur la victoire du Hamas », *Le Monde diplomatique*, janvier 2006.

l'administration américaine ont aussi provoqué des tensions entre le Fatah et le président de l'Autorité palestinienne d'un côté, le Hamas de l'autre¹².

Le nouveau gouvernement s'est tourné vers le monde arabe et musulman. L'Égypte et la Jordanie sont restées à l'écart, craignant les répercussions chez elles du succès d'un gouvernement dirigé par les islamistes. D'autres pays ont promis leur aide, soit : 35 millions de dollars de l'Algérie, 10 millions de dollars de la Russie qui seront utilisés dans le secteur de la santé, 70 millions de dollars en dépôt à la Ligue arabe, 50 millions promis par le Qatar, 20 millions par l'Arabie saoudite, 50 ou 100 millions par l'Iran, et 50 par la Libye. L'Union européenne, les États-Unis et d'autres pourvoyeurs d'aide ont imposé trois conditions au nouveau gouvernement : dénoncer la violence ; reconnaître l'État d'Israël ; accepter les accords déjà signés entre Israël et les Palestiniens. Mais rien n'a été exigé du gouvernement israélien.

Le premier ministre soutient que son gouvernement respecte les accords israélo-palestiniens s'ils sont dans l'intérêt des Palestiniens. Il enchaîne sur la même lancée en reconnaissant que l'initiative du sommet arabe de Beyrouth de mars 2002, fondée sur la coexistence de deux États, Palestine et Israël, sur la base des frontières de 1967 a beaucoup d'aspects positifs. Il accepte toutes les résolutions des Nations unies sur le conflit israélo-palestinien si elles sont dans l'intérêt des Palestiniens et si Israël les accepte aussi. Est-ce que cela comprend la résolution 242¹³? « *Si les Israéliens se retirent, nous ferons avec la réalité. Mais la politique unilatérale, qui ne nous prend pas en compte – et qui ne prenait pas en compte, avant nous, M. Mahmoud Abbas –, n'est une solution ni juste ni pacifique.* »

Le travail du Conseil législatif et de ses commissions se déroule à la fois à Ramallah et à Gaza, un système vidéo permettant aux élus des deux régions de communiquer. Les autorités d'occupation interdisent à la plupart d'entre eux de franchir les quelques dizaines de kilomètres séparant les deux entités, de plus en plus coupées l'une de l'autre. Le mouvement a pourtant fait un long chemin, de la lutte armée à une stratégie d'union de tous les Palestiniens dans la lutte contre les accords d'Oslo qui « *vendaient la Palestine* »¹⁴. Il a fallu au Hamas des années pour entrer dans l'arène politique, puis pour participer non seulement aux élections municipales, mais aussi à celles du Conseil législatif mis en place dans le cadre des accords d'Oslo. Le débat interne est d'autant plus difficile que la direction du mouvement est éparpillée entre plusieurs centres : à Gaza, où est né le Hamas au début de la première Intifada (1987), qui veut maintenir son rôle dirigeant ; en Cisjordanie ; et enfin à l'extérieur (d'abord à Amman, puis à Damas). La victoire électorale, à laquelle le Hamas ne s'attendait pas et ne s'était pas préparé, l'a contraint à assumer une partie des responsabilités de l'Autorité palestinienne. Dans les municipalités, il s'est montré pragmatique et n'a pas mis en œuvre sa vision d'une société islamique.

¹² Wendy Kristianasen, « Etat de siège en Palestine. Le Hamas à l'épreuve du pouvoir », *Le Monde diplomatique*, juin 2006.

¹³ Résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 22 novembre 1967, six mois après la guerre de six jours. Cette résolution prévoyait notamment la reconnaissance de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des deux États : Arabe et Juif.

¹⁴ Hussein Agha – Robert Malley, « Un pouvoir palestinien à bout de souffle », *Le Monde diplomatique*, janvier 2006 ; lire aussi « Islamistes palestiniens, la nouvelle génération » ; « Dououreux réveil pour le Hamas », *Le Monde diplomatique*, juin 1995 et septembre 1996.

Toutefois, les priorités actuelles sont le boycottage international et les tensions internes entre le Fatah et le Hamas. Un des obstacles pour une cohabitation fructueuse vient du fait que le Hamas n'a pas rejoint l'OLP. Pourtant, si l'organisation n'en est pas partie prenante, tous les membres du Conseil législatif appartiennent de droit au CNP... Ainsi, le Hamas occupe 10 % des sièges au CNP sans en être membre. Pendant longtemps, l'organisation a contesté à l'OLP son titre de « *seul représentant légitime du peuple palestinien* » ; mais, depuis la déclaration du Caire signée par treize mouvements palestiniens, le 17 mars 2005, elle accepte de reconnaître l'OLP, tout en réclamant 40 % des sièges du CNP. Un des signes de friction a concerné l'accord sur le contrôle du point de passage de Rafah, entre Gaza et l'Égypte, voulu par les contrôleurs de l'Union européenne. Le Hamas a accepté la décision, mais pas la manière dont elle a été prise : « *Nous l'avons appris par les journaux* », explique l'un de ses officiels. La décision de M. Saïd Siam, ministre de l'Intérieur, en avril, de constituer une force de trois mille hommes pour aider la police et la sécurité a créé une autre source de tensions. À sa tête, il avait nommé M. Jamal Abou Samhadana, un commandant des comités populaires de résistance recherché par les Israéliens. M. Abbas a tout de suite déclaré cette décision « *illégal et inconstitutionnelle* ». Cette force a néanmoins commencé à opérer le 17 mai.

En attendant Barack Obama

L'espoir est permis et les regards se tournent vers les États-Unis d'Amérique avant l'avènement de M. Obama, nouvellement élu président. Les États-Unis détiennent les clés de la solution contre le désespoir des populations arabes et juives. Ce sont eux qui, durant les huit années Bush qui ont avalisé et exhorté les assauts militaires israéliens restés impunis. C'est donc à la nouvelle administration Obama qu'il incombe de faire pression sur les protagonistes et de prendre la posture d'un médiateur impartial et un *new deal* résolu et volontariste peut effectivement être un ferme et sûr levier de ces espérances tant déçues.

En principe, le nouveau président devrait infléchir la politique américaine pour deux ou trois raisons. Pourquoi ? D'abord, parce que l'administration Bush a échoué, elle est arrivée dans une impasse dans la région ; il serait normal qu'elle change. Ensuite, parce que la non-résolution du conflit israélo-arabe et la non-résolution de la question palestinienne sur une base juste amèneront l'instabilité non seulement dans la région, mais dans le monde. Il est donc dans l'intérêt des États-Unis de supprimer les causes de l'hostilité aux Américains dans la région et dans le monde musulman. La troisième raison. Si Obama veut redonner un rôle plus effectif aux États-Unis dans le monde, il doit traiter le Proche-Orient de manière différente. Sur beaucoup de dossiers, ils se sont alignés sur Israël, et sur le lobby sioniste. Le président américain devra aider et travailler à l'autodétermination du peuple palestinien qui la réclame depuis 1967. Si l'on admet effectivement la « *légitimité israélienne* » et considérer, avec Maxime Rodinson, que « *les droits tirés de la mise en valeur d'un territoire, du travail dépensé, des sacrifices personnels consentis sont les seuls qui puissent être invoqués de façon valable* »¹⁵, alors pourquoi ce type de droit ne vaudrait-il pas autant pour les populations de Gaza, de Cisjordanie, de Ramallah ? Nous sommes convaincus

¹⁵ Maxime Rodinson, *Peuple juif ou problème juif ?* La Découverte, Paris, 1997, p. 232.

comme beaucoup d'autres que la légitimité d'Israël n'a de chance d'être un jour, reconnue, en particulier dans le monde arabe et musulman, que dans un lien indissociable à une « légitimité universelle », palestinienne cette fois, deux légitimités d'ailleurs que l'Assemblée générale des Nations unies a consacrées conjointement par sa résolution 181 du 29 novembre 1947 sur la partition de la Palestine sous mandat britannique. En enjoignant au Hamas de reconnaître Israël sans condition, la « communauté internationale » n'apparaît-elle pas amnésique ? Car il n'est plus question, aux Nations unies, des 44 % du territoire de la Palestine mandataire qu'elles avaient « offerts » à l'« État arabe » de Palestine en vertu de la résolution 181. Ni de la résolution 194 sur le droit au retour, ou à une compensation, des réfugiés palestiniens¹⁶. En s'enfermant dans cet « oubli », en faisant de la reconnaissance d'Israël un impératif absolu, l'Union européenne ne se place-t-elle pas dans l'incapacité d'imaginer un discours et des propositions politiques qui donnent à nombre de Palestiniens, d'Arabes et de musulmans le sentiment que l'« Occident » se départit, enfin, d'une attitude des « deux poids, deux mesures » ?

Conclusion

Nous sommes face de ce qu'on peut raisonnablement appeler « l'urgence d'un *New Deal* » politique et géostratégique. Jean Daniel, Edgar Morin, Stéphane Hessel, la présidente de la Fédération internationale des droits de l'Homme (Fidh) Souhayr Belhassen, l'écrivain Antonio Tabucchi, l'historien Mohamed Harbi, l'universitaire Jean-Paul Chagnollaud, l'ancien président de Médecins sans frontières, Rony Brauman, figurent parmi les premiers signataires du manifeste « Israël-Palestine : l'urgence d'un new deal » qui appelle à la « relance d'un plan de paix, par une négociation entre toutes les parties concernées : l'État d'Israël, l'Autorité palestinienne et le Hamas ». Ils jugent indispensables « le démantèlement des colonies, la suppression des postes de contrôle de l'armée israélienne et la démolition du mur » et attendent de Barack Obama qu'il exerce des pressions sur les protagonistes et propose la médiation impartiale des États-Unis. Donc, le retour du politique, de la politique par la négociation sincère et bannir cette politique d'un État qui serait acculé à la « légitime défense », guidé par une logique coloniale agressive, de dépossession, d'expropriations, d'expulsions, d'exils, d'enfermement, de répressions, d'humiliations. Un compromis pour la paix est possible actuellement : l'essentiel des litiges a été examiné lors des négociations avortées de Taba en 2000-2001, puis conforté par la logique de l'Initiative Arabe de paix de Beyrouth en 2002, alors qu'auparavant l'OLP avait reconnu l'État d'Israël lors de son Congrès d'Alger d'octobre 1988, sans parler des Accords de Genève de décembre 2003 qui ont constitué, dans le sillage de Taba, une étape et des travaux pratiques virtuels, ni des multiples résolutions de l'ONU, restées lettres mortes.

Sur le plan intérieur, il faut permettre l'intégration du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) dans l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), ramener le

¹⁶ Rappelons que les Arabes de la Palestine formaient à l'époque, les deux tiers de la population entière, et l'ONU a octroyé 56 % du territoire à une communauté juive qui se chiffrait à quelques 650 000 âmes. Des 44 % restants, Israël s'est tout simplement accaparé de la moitié, sinon plus, dès 1948-1949.

calme à Gaza et briser l'isolement international du gouvernement. La proposition du président de l'Autorité, M. Mahmoud Abbas, de soumettre ce texte à référendum a accru la pression sur le Hamas, qui hésite encore à s'engager clairement.

Sur le plan international, l'Union européenne et les États-Unis posent trois conditions au dialogue avec le Hamas : qu'il reconnaisse l'État d'Israël ; qu'il renonce à la violence ; qu'il reconnaisse les accords d'Oslo. Deux points méritent d'être soulignés : pourquoi le dialogue avec le gouvernement israélien n'est-il pas soumis aux mêmes conditions ? Pourquoi Israël ne reconnaît-il pas un État palestinien dans les frontières de 1967 ? Pourquoi ne renonce-t-il pas à la violence ? Pourquoi construit-il des colonies dans les territoires occupés en violation des accords d'Oslo (et du droit international) ? D'autre part, si l'on pense qu'il faut faire évoluer le Hamas, comment le faire sans dialoguer avec lui ? N'est-ce pas le dialogue européen avec l'OLP qui a permis d'avancer ?

Il est difficile de savoir ce qui va se passer dans les mois à venir. Pourtant, si la France a un rôle à jouer, c'est de rappeler que toute solution du conflit passe par l'application des résolutions de l'ONU : retrait total d'Israël de tous les territoires occupés en 1967, y compris Jérusalem-Est ; création d'un État palestinien indépendant ; droit d'Israël à la paix et à la sécurité. Affirmer vouloir obtenir du Hamas qu'il reconnaisse l'État d'Israël, conformément au droit international, sans répéter dans le même temps que l'impasse actuelle réside dans le refus permanent de cet État de mettre en œuvre les résolutions de l'ONU, ne ferait que confirmer que Paris renonce à tout rôle indépendant au Proche-Orient.

Bibliographie sommaire

Lire les remarquables reportages faits dans *Le Monde diplomatique* depuis plus de quinze ans sur cette organisation par Wendy Kristiansen, que l'on peut retrouver sur le cd-rom du *Monde diplomatique* ; les analyses de Jean-François Legrain, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, le 14 janvier, « Gaza : des guerres dans quelles perspectives ? ». On peut également lire un intéressant entretien avec Ali Jarbawi sur le site de la revue *Confluences Méditerranée*. N'oublions pas le livre de Khaled Hroub, *Le Hamas, Démopolis*, seul ouvrage rigoureux et pertinent en français sur le Hamas.

Al-Hassan, (Ali Abu), *La Palestine arabe sous occupation sioniste. Zone d'influence des États-Unis d'Amérique*, El Moustakbal Press, Beyrouth [Première Édition en langue française], 1991, 287 pages.

Alpher, (Joseph), « Israël, Jordanie, Palestine : un système de sécurité », *Politique étrangère*, 1992, vol. 57, n° 4, pp. 809-823.

Altrincham, « Les problèmes du Moyen-Orient », *Politique étrangère*, 1947, vol. 12, n° 3, pp. 261-274.

Berthomière, (William), « L'immigration d'ex-URSS et les colonies de Cisjordanie et de Gaza », *Revue européenne des migrations internationales*, 2000, vol. 16, n° 3, pp. 201-218.

Bin Talal, (Hassan), « Le Proche-Orient : étude politique et militaire », *Politique étrangère*, 1981, vol. 46, n° 3, pp. 699-709.

- Botiveau, (Bernard), « L'expérience palestinienne d'Oslo (1994-2000) : temps et contretemps d'une expression civile », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 9, n° 2, 2002, pp. 223-243.
- Boyer, (Noël), « L'expérience d'une médiation : l'intervention des Nations unies en Palestine », *Politique étrangère*, 1949, vol. 14, n° 4, pp. 365-378.
- Bras, (Gérard), « Impressions de Palestine, Dossier : Le Sionisme est-il mort ? », *Mouvements*, n°33/34, mai-juin-juillet-août 2004, pp. 85-92.
- Brunswick, (Anne), « Israéliens-Palestiniens : en finir avec les stéréotypes », *Actes sud*, [La pensée de midi], 2005/1, n° 14, pp. 10-14.
- Bucaille, (Lætitia), « L'impossible stratégie palestinienne du martyr, victimisation et attentat-suicide », *Critique internationale*, n° 20, juillet 2003, pp. 117-134.
- Carre, (Olivier), « Évolution de la pensée politique arabe au Proche-Orient depuis juin 1967 », *Revue française de science politique*, 1973, vol. 23, n° 5, pp. 1046-1079.
- Courbage, (Youssef), « La population de la Palestine », *Population*, 1994, vol. 49, n° 1, pp. 232-248.
- Delmotte, (Paul), « Le Hamas et la reconnaissance d'Israël », *Le Monde diplomatique*, janvier 2007.
- Dieckhoff, (Alain), « Le mouvement travailliste israélien et les territoires occupés », *Revue française de science politique*, année 1985, vol. 35, n° 5, pp. 909-929.
- Duclos, (Louis-Jean), « Description de l'occupation militaire israélienne », *Politique étrangère*, 1972, vol. 37, n° 4, pp. 499-534.
- Fuglestad-Aumeunier, (Viviane), « Repères chronologiques (Iraq, Koweït, Palestine) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1991, vol. 62, n° 5, pp. 6-9.
- Giniewski, (Paul), « La paix israélo-arabe est-elle possible ? », *Politique étrangère*, 1955, vol. 20, n° 3, pp. 355-368.
- Gresh, (Alain), « Ce que veut et souhaite le Hamas », *Le Monde diplomatique*, décembre 2008.
- Gresh, (Alain), « Qu'est-ce que le Hamas ? », *Le Monde diplomatique*, le 27 janvier 2009.
- Gresh, (Alain), « Sur la victoire du Hamas », *Le Monde diplomatique*, janvier 2006.
- Grossrieder, (Paul), « Le droit international humanitaire et la question israélo-palestinienne », *Critique internationale*, n° 16, juillet 2002, pp. 49-56.
- Hussein (Agha) et Malley, (Robert), « Un pouvoir palestinien à bout de souffle », *Le Monde diplomatique*, janvier 2006 ; lire aussi « Islamistes palestiniens, la nouvelle génération », « Dououreux réveil pour le Hamas », *Le Monde diplomatique*, juin 1995 et septembre 1996.
- Kaufmann, (Francine), « La terminologie idéologique du terrorisme dans le conflit du Proche-Orient sous le regard de l'interprète et du traducteur », *L'esprit du Temps, Topique*, 2003/2, n° 83, pp. 87-109.
- Khalid, (Rashid (entretien avec)), « Israël-Palestine : d'Oslo à la guerre contre le terrorisme », *Politique étrangère*, 2004, vol. 69, n° 4, pp. 729-741.
- Kristiansen, (Wendy), « Etat de siège en Palestine. Le Hamas à l'épreuve du pouvoir », *Le Monde diplomatique*, juin 2006, pp. 8-9.
- Le Troquer, (Yann), « Les islamistes, la Démocratie et la question palestinienne en Jordanie après juillet 1988 », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1993, vol. 68, n° 1, pp. 133-150.

- Legrain, (Jean-François), « Islamistes et lutte nationale palestinienne dans les territoires occupés par Israël », *Revue française de science politique*, 1986, vol. 36, n° 2, pp. 227-247.
- Montagne, (Robert), « La Grande-Bretagne et la protection de la route des Indes », *Politique étrangère*, 1936, vol. 1, n° 6, pp. 61-71.
- Montagne, (Robert), « Les Arabes et la colonisation juive en Palestine », *Politique étrangère*, 1936, vol. 1, n° 2, pp. 54-66.
- Montagne, (Robert), « Pour la paix en Palestine », *Politique étrangère*, 1986, vol. 51, n° 1, pp. 7-29.
- Nasr, (Marlene), « La rhétorique du refus islamiste de l'accord Gaza-Ariha », *Mots. Les langages du politique*, 1997, vol. 50, n° 1, pp. 41-68.
- Nicault, (Catherine), « La Shoah et la création de l'État d'Israël : où en est l'historiographie ? », *Les belles lettres/Les cahiers de la Shoah*, 2002/1, n° 6, pp. 161-204.
- Nicolaïdis, (Dimitri), Ravenel, (Bernard) et Wassermanne, (Gilbert), « Nationalisme palestinien en miroir du nationalisme israélien », [Entretien avec Camille Mansour], *Mouvements* n° 33/34, mai-juin-juillet-août 2004, pp. 76-84.
- Pirinoli, Christine, « Entre terre et territoire : enracinement de l'identité palestinienne », éditions de l'EHESS, *Études rurales*, 2002/3-4, n° 163-164, pp. 91-107.
- Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1996, vol. 81, n° 1, pp. 153-206.
- Rodinson, (Maxime), *Peuple juif ou problème juif ?* La Découverte, Paris, 1997, p. 232.
- Romani, (Vincent), « Sciences sociales et lutte nationale dans les territoires occupés palestiniens. La coercition comme contrainte et comme ressource », *Société d'anthropologie des connaissances, revue d'anthropologie des connaissances*, 2008/3, vol. 2, n° 3, pp. 487-504.
- Roy, (Olivier), « Moyen-Orient : faiblesse des états, enracinement des nations », *Critique internationale*, n° 4, 1999, pp. 79-104.
- Salam, (Rita), « Démocratie en Palestine, ou avatars et fonctions d'un concept politique », *Mots. Les langages du politique*, 1997, vol. 50, n° 1, pp. 83-98.
- Sand, (Shlomo), « David et Goliath ou le mythe historique inversé », *Le Monde diplomatique*, février 2009.
- Sand, (Shlomo), « Postsionisme : un bilan provisoire. À propos des historiens « agréés » et « non agréés » en Israël », éditions de l'EHESS, *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2004/1, pp. 143-160.
- Sela, (Avraham) et Yakira, (Elhanan), *La religion dans le conflit israélo-palestinien*, PUF, Cités, 2003/2, n° 14, pp. 13-27.
- Tlemçani, (Rachid), « Le Proche-Orient entre guerres et paix. L'OLP, les islamistes, Israël et l'accord « Gaza-Jéricho » », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1993, vol. 68, n° 1, pp. 121-132.
- Yeredor, (Jacob), « La Palestine et la politique des grandes puissances », *Politique étrangère*, 1948, vol. 13, n° 3, pp. 235-244.